



PROTÉGEZ LES DONNÉES INFORMATIQUES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

AVEZ-VOUS PENSÉ AUX RISQUES AUXQUELS VOUS ÊTES EXPOSÉS EN CAS DE PIRATAGE INFORMATIQUE ?

Imaginez, un virus informatique paralyse votre réseau, ou un hacker parvient à accéder à toutes vos données et vous réclame une rançon ! En plus des inconvénients que cela peut amener, une telle attaque peut provoquer un arrêt prolongé de vos activités et vous rendre responsable vis-à-vis de vos clients.

**Entre 70 et 80 %
des entreprises belges
ont été victimes
d'une « cyber attack », selon
le Cyber Readiness Report.**



NOUS VOUS PROTÉGEONS DES CONSÉQUENCES D'UNE CYBER ATTAQUE

En tant que courtier spécialisé ; nous disposons de solutions afin de vous protéger des conséquences d'un piratage informatique. Quel que soit la taille de votre entreprise, nous vous conseillons de souscrire une police « Cyber » qui couvre vos dommages et vos responsabilités.



QUELS SONT LES RISQUES COUVERTS PAR LA POLICE CYBER ?

Les risques couverts peuvent être résumés comme suit :

- L'attaque virale par le phishing ;
- La cyber extorsion et le vol cybernétique ;
- La fuite involontaire de données ;
- Le blocage des ventes en ligne ;
- L'atteinte aux données et programmes ;
- L'atteinte à l'image et la réputation de l'entreprise ;
- Le piratage via un logiciel non mis à jour.

À QUI S'ADRESSE L'ASSURANCE CYBER ?

Aujourd'hui, les hackers ne s'attaquent pas qu'aux grandes entreprises. Les petites entreprises et les PME sont aussi visées. C'est pourquoi, notre police Cyber s'adresse à toutes les entreprises établies en Belgique quelle que soit leur taille ou leur secteur, qu'elles disposent d'un service IT de pointe ou non.

UNE POLICE D'ASSURANCE COMPLÈTE ET SUR MESURE

Grâce à notre position auprès des assureurs, nous avons mis au point des textes de police adaptés à vos besoins. Dès lors, nous vous proposons une élaboration de la police personnalisée et qui comprend :

- Une analyse de la couverture requise ;
- Un service hotline 24h/24 et 7j/7 ;
- Une assistance et une intervention en cas de cyber extorsion et de vol cybernétique ;
- Une indemnisation en cas d'atteinte à vos données et programmes ;
- Une protection efficace de votre réputation et E-réputation ;
- Une garantie responsabilité cyber à l'égard des tiers ;
- Une intervention en cas de perte de chiffre d'affaires.

DES POLICES D'ASSURANCE EN ACCORD AVEC LA RÉALITÉ DU TERRAIN

Afin de vous proposer une couverture de qualité et efficace, nous suivons l'évolution des dernières technologies en matière d'informatique et nous nous maintenons constamment au fait des changements et des nouveaux dangers qui peuvent impacter les réalités auxquelles vous êtes confrontés. De plus, nous tirons les leçons des sinistres et cybers attaques pour améliorer nos conditions d'assurance.




BUREAU MOUYARD
COURTIER EN ASSURANCES & CRÉDITS

**VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS
SUR NOTRE ASSURANCE CYBER ?**

Un entretien vous prendra peu de temps et nous permettra de vous présenter une solution adaptée à vos besoins !

3 chaussée de Namur, B-5140 Sombreffe
T. : +32 71 88 98 71 • F. : +32 71 88 56 56
info@bmouyard.be
bureaumouyard.be